



## DEMANDE DE CLASSIFICATION NATIONALE

- 1° Préparer son dossier médical
- 2° Faire une demande écrite
- 3° Être en possession de sa licence FFH à jour lors de votre demande

- **Dossier médical** : rédigé en français et en anglais.

- Courrier médical attestant de la pathologie (remarque : le courrier de votre kinésithérapeute n'est pas un courrier médical)
- Radio ou autres examens (scanner...)
- Si vous devez porter une attelle ou une orthèse ou une ceinture lombaire pendant la compétition, cela doit être JUSTIFIÉ médicalement
- Veuillez préciser votre bras armé
- Copie de votre licence FFH

- **Le jour de la classification** :

Se présenter avec :

- Votre dossier médical complet
- Votre fauteuil d'escrime, une arme, les attelles, la ou les prothèses, les sangles qui servent à vous maintenir attaché au fauteuil pendant la compétition
- Vos papiers d'identité : passeport ou carte nationale d'identité.
- Vous pouvez être accompagné de votre coach le jour de la classification

**Vous devez envoyer votre dossier numérisé à la personne suivante qui transmettra au classificateur international :**

- Docteur Dominique HORNUS (Médecin Fédéral) :  
[dominique@hornus.com](mailto:dominique@hornus.com)

**Tout dossier ou matériel incomplet le jour de la classification est un motif de refus de classification.**

**Emmanuelle BENAYS**  
**Responsable classification escrime handisport**  
**Alain FEBVRE**  
**Directeur Sportif Escrime Handisport**

**Commission Fédérale d'Escrime**  
42, rue Louis Lumière  
75020 Paris

**Alain FEBVRE**  
Directeur Sportif escrime

e-mail: [escrime@handisport.org](mailto:escrime@handisport.org)  
Tél. +33 (0) 6 83 56 07 89

Site : [escrime-handisport.org](http://escrime-handisport.org)

Fédération reconnue d'utilité publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère de la Jeunesse, des Sports  
et de la Vie Associative



Partenaire Officiel de la Fédération  
et des équipes de France